

## Tarifs fixés par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021

En application de l'article 1er dudit arrêté modificatif, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0.183€ HT pour l'année 2023 en Mayenne, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique.

Ces mêmes annonces sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale : [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

### PRÉFECTURE DE LA MAYENNE

Bureau des procédures environnementales et foncières

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installations classées pour la protection de l'environnement

### COMMUNE VAL-DU-MAINE

#### 1<sup>er</sup> avis

Objet : demande présentée par la société **EMSUR FRANCE SPO** située rue Julienne Robert sur le territoire de la commune de VAL-DU-MAINE (53340) en vue de l'extension des capacités de production et de la régularisation de la situation de l'exploitation des équipements à encres solvantes.

Commissaire enquêtrice : Mme Sarah BANDECCHI, secrétaire de direction, juriste.

Dates et modalités de l'enquête publique : du mercredi 25 octobre 2023 à 9h au samedi 25 novembre 2023 à 12h.

Le dossier sera déposé à la mairie de VAL-DU-MAINE (27 rue du Maréchal Leclerc - BALLÉE) afin que les personnes intéressées puissent le consulter aux heures habituelles d'ouverture (le lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 9h à 12h, et le samedi de 10h à 12h), ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition du public, à la mairie de VAL-DU-MAINE aux heures habituelles d'ouverture.

Le dossier sera également consultable, pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'Etat en Mayenne (<https://www.mayenne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-et-biodiversite/Installations-classées/Installations-classées-industrielles-carrières/Autorisation>).

Le dossier comporte notamment une étude d'impact ainsi que l'existence d'un avis réputé sans observation de l'autorité environnementale.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la mairie de VAL-DU-MAINE.

Les observations pourront également être adressées par correspondance à la commissaire enquêtrice à la mairie de VAL-DU-MAINE, qui les annexera au registre d'enquête, ou par voie électronique :

pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr, en précisant l'objet du courriel «EMSUR FRANCE SPO à VAL-DU-MAINE».

Les observations du public formulées pendant l'enquête par voie électronique seront publiées sur le site internet des services de l'Etat précité. La commissaire enquêtrice recevra les observations du public en mairie de VAL-DU-MAINE les : mercredi 25 octobre 2023 de 9h à 12h, vendredi 3 novembre 2023 de 15h à 18h, samedi 18 novembre 2023 de 9h à 12h, samedi 25 novembre 2023 de 9h à 12h.

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie de VAL-DU-MAINE, en préfecture de la Mayenne, et sur le site internet des services de l'Etat en Mayenne (lien ci-dessus).

Informations complémentaires : elles peuvent être demandées à la société EMSUR FRANCE SPO : Mme Karine PETITJEAN, responsable qualité, hygiène, environnement - 02 43 98 42 38 - [karine.petitjean@emsur.com](mailto:karine.petitjean@emsur.com)

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus. Celle-ci sera prise par la préfète de Mayenne.

### COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

DU BOCAGE MAYENNAIS et MAYENNE COMMUNAUTÉ

### AVIS D'INFORMATION- CONCERTATION PUBLIQUE

#### Carrières des HOUSSEAUX

Déclaration de projet avec mise en compatibilité des documents d'urbanisme pour l'extension sur Saint-Loup-du-Gast et Montreuil-Poulay

Les Carrières PIGEON, implantées sur la Commune de Montreuil-Poulay, sollicitent un renouvellement de leur autorisation d'exploitation pour 15 années supplémentaires, ainsi qu'une extension du site de + 24,2 Ha dont 15,7 sur la Commune de Saint-Loup-du-Gast et le reste sur Montreuil-Poulay. Ce projet nécessite la mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux des territoires du Bocage Mayennais et de Mayenne Communauté.

Les conseils communautaires par délibérations respectives du 14 septembre 2023 pour Mayenne Communauté et du 20 septembre 2023 pour le Bocage Mayennais ont opté pour une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité des PLUi et la transmission à la Mission Régionale d'une évaluation environnementale.

Ils ont défini les objectifs et les modalités d'une concertation auprès du public qui se tiendra du lundi 16 octobre au vendredi 17 novembre 2023, permettant la consultation du projet et de déposer d'éventuelles observations. Ces modalités sont consultables aux sièges des Communautés de Communes, dans les mairies de Montreuil-Poulay et St-Loup-du-Gast et sur les sites internet : [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr) et <https://www.mayenne-communauté.net/> a-votre-service/habitat/carriereshousseaux/

### COMMUNE DE BAIS

RECTIFICATIF A L'ANNONCE PARUE LE 21/09/2023

Par arrêté municipal n° 2023-90, du 07 août 2023, Mme MORICE Marie-Cécile, Maire de BAIS, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue de l'aliénation des chemins ruraux :

- 1) Chemin de la Boulaie
- 2) Chemin de la Bouillère
- 3) Chemin du Bras d'Or

Il fallait lire :

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de BAIS : Les Lundis 9 octobre et 23 octobre 2023 de 10h à 12h.

**le Courrier**  
DE LA MAYENNE

SUIVEZ

L'ACTUALITÉ

MAYENNAISE sur notre  
SITE INTERNET

[www.lecourrierdelamayenne.fr](http://www.lecourrierdelamayenne.fr)

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE  
Enquête publique : déclassement d'une portion du chemin rural n°18 - La Rennerie

L'enquête publique portera sur le projet du déclassement d'une portion du chemin rural n°18 situé à La Rennerie en vue de son aliénation.

À cet effet, M. Bertrand JALLU, domicilié à LAVAL, ancien responsable régional de coopérative agricole en retraite a été désigné par Mr Le Maire de Saint-Mars-sur-la-Futaie, comme commissaire-enquêteur, selon l'arrêté d'organisation et de nomination n°2023.88 en date du 15/09/2023.

L'enquête se déroulera à la mairie, pour une durée de 16 jours consécutifs, du 23/10/2023 à 10 heures au 07/11/2023 à 12 heures, aux jours et heures habituels d'ouverture soit du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30.

M. Le commissaire-enquêteur recevra en mairie le 23/10/2023 de 10 heures à 12 heures et le 07/11/2023 de 10 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénation de chemins pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture soit du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur au plus tard le 07/11/2023, au siège de l'enquête où toute correspondance doit être adressée, à l'adresse suivante (en précisant sur l'enveloppe la mention: «Ne pas ouvrir»):

À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,  
Mairie de Saint-Mars-sur-la-Futaie

20 rue de Bretagne 53220 Saint-Mars-sur-la-Futaie

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête pendant une durée d'un an.

Après remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil municipal délibérera. Cette délibération sera ensuite transmise à M le Préfet de Mayenne pour approbation dans le délai de deux mois prévu par la loi.

Le Maire, Maurice ROULETTE,



### AVIS DE CONSTITUTION

#### CREME D'HELENE

SARL de 10 000 € -

Rue du Petit Montron

Parc de l'Habitat

53000 LAVAL

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAVAL du 04/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CREME D'HELENE

Siège social : Rue du Petit Montron

Parc de l'Habitat, 53000 LAVAL

Objet social : - Services de traiteur ; - Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation, production de pâtisseries événementielles et vente de ces produits ; - Animation d'ateliers de pâtisserie, vente de matériels et d'ingrédients ; - Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs ; - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. - Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Madame Hélène LANDAIS, demeurant 58 rue Henri Rousseau 53940 ST BERTHEVIN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL.

Pour avis  
La Gérance



#### LES TERRASSES

SCCV au capital de 10 000 €

Siège social :

7, rue de Bellitourne AZÉ

53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

RCS LAVAL : 819 004 912

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 15 septembre 2023 il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean-Louis GODEFROY de son mandat de gérant et de nommer en remplacement Monsieur Cyrille SMEDT demeurant à OUISTREHAM (14150) 49 avenue Guillaume le Conquérant.

Pour avis



#### L'ÉPICERIE DU COIN

SARL en liquidation

Au capital de 4 000 euros

Siège social : Rue de la Mairie 53240 LA BIGOTTIERE

Siège de liquidation : Rue de la Mairie 53240 LA BIGOTTIERE

822 138 467 RCS LAVAL

Par décisions du 31/08/23, l'association unique a décidé la dissolution

anticipée de la Société à compter du 31/08/23 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Dominique ERNOULT exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Rue de la Mairie 53240 LA BIGOTTIERE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de LAVAL.



### AVIS DE CONSTITUTION

#### LITA TEA

SARL de 2 000 euros

47 rue des Déportés - 53000 LAVAL

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAVAL du 25/09/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : LITA TEA. Siège social : 47 rue des Déportés, 53000 LAVAL. Objet social : Restauration rapide, salon de thé sur place ou à emporter, épicerie. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 2 000 euros. Gérance : Monsieur Piseth TIN, demeurant 53 rue de Rome 53000 LAVAL, Madame Christina KHUANCHAI, demeurant 53 rue de Rome, 53000 LAVAL. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL.

Pour avis,  
la gérance

### TRIBUNAL JUDICIAIRE

Jugement TJ de LAVAL  
du 11/09/2023

Prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte par jugement du 18 décembre 2017 à l'égard de la **SCI MATYAL** Le Grand Chain 53300 OISSEAU - RCS LAVAL 539 706 093 - Gestion immeuble - RG 17/445

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître FOUGERET, en date du 20 septembre 2023, à SAINT-OUEN-DES-TOITS (Mayenne).

Dénomination : **SCI R&A INVEST**

Forme : Société civile immobilière

Siège social : 1 rue des Artisans 53940 LE GENEST-ST-ISLE

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée de la société : 99 années

Capital social fixe : 30 750 euros

Apports en nature : Un terrain situé 3 rue des Artisans à LE GENEST-SAINT-ISLE d'un montant de 30 750 euros.

Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Monsieur Alexis DESILLES, demeurant 7 rue Saint Sulpice, 53940 LE GENEST-ST-ISLE

Gérant : Monsieur Romain DESILLES, demeurant 1 rue des Artisans, 53940 LE GENEST-ST-ISLE

La société sera immatriculée au RCS de LAVAL.

Pour avis

Jugement TJ de LAVAL  
du 25/09/2023

Adoptant le plan de redressement judiciaire au bénéfice du **GAEC DE LA BLONDE** - exploitation agricole - La Blandinière - 53380 JUVIGNE - RCS LAVAL 440 663 615. Durée du plan 13 ans. Commissaire à l'exécution du plan : SELARL DAVID-GOÏC & ASSOCIÉS 20 chemin de la Malle 53000 LAVAL. N° dossier : 22/100

Jugement TJ de LAVAL  
du 25/09/2023

Adoptant le plan de redressement judiciaire au bénéfice de l'association HABITAT JEUNES LAVAL 24B rue Mazagran 53000 LAVAL - hébergement social - RCS LAVAL 775 613 896 Durée du plan 10 ans Commissaire à l'exécution du plan : S.E.L.A.R.L. SLEM J & ASSOCIÉS 7 rue de Paradis 53000 LAVAL N° dossier : 23/135

Jugement TJ de LAVAL  
du 11/09/2023

Prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte par jugement du 12 septembre 2016 à l'égard de **Jean-Yves ANGOT**, magnétiseur, né le 16/09/1960 à HERCÉ (53), décédé le 01/09/2017, et la **SCI LE VERGER** Le verger 27 route d'Ernée 53120 GORRON - RCS LAVAL 384 242 418 - Gestion immeuble - RG 15/102

### TRIBUNAL DE COMMERCE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES  
7 rue Pierre Abelard - CS 43 124  
35031 RENNES Cedex  
Tél. 02.99.65.38.88

389 813 148

#### LES MAISONS RENNAISES

Date de la décision : 18/09/2023

Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goïc & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goïc 39 Rue du Capitaine Maignon CS 34433 35044 Rennes, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Crs RAPHAEL BINET le Magister 35000 RENNES.

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

12 allée de la Chartrie - CS 0415 - 53004 LAVAL Cedex

Greffe : extrait Kbis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS

Tél : 02.43.59.70.80

#### Adresses des Administrateurs et Mandataires Judiciaires :

. SELARL AJIRE prise en la personne de Me Erwan Merly - "Le Magister", 6 Cours Raphaël Binet - CS 76531 - 35065 RENNES CEDEX

. AJASSOCIES prise en la personne de Me Maxime LEBRETON - 30 rue de Mans - 53000 LAVAL

. SAS DAVID-GOÏC & ASSOCIÉS prise en la personne de Me Isabelle GOÏC - 39 rue du Capitaine Maignon - CS 34433 - 35044 RENNES CEDEX

. SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS représentée par Me Guillaume LEMERCIER - 7 rue de Paradis - 53000 LAVAL

Déclaration de créances dans le cadre des jugements de redressement, liquidation judiciaire simplifiée et sauvegarde à adresser dans les 2 mois de l'insertion à paraître au BODACC, au liquidateur / mandataire judiciaire désigné dans l'annonce par courrier ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce

Messieurs les créanciers de la procédure de :

**MONTSURS PALETTES**

SARL ZA du Haut Méral 53150 MONTSURS

sont avisés du dépôt de l'état de collocation au greffe le 06/09/2023 par la SELARL SLEMJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Guillaume LEMERCIER, établi conformément aux dispositions de l'article R 643-6 du code de commerce

Conformément aux dispositions de l'article R 643-11 du code de commerce

La contestation de cet état pourra être faite dans un délai de trente jours qui suivra l'insertion à paraître au bulletin officiel des annonces commerciales et civiles (BODACC), par devant le Tribunal Judiciaire de LAVAL.

ANNONCES LÉGALES

Pour vos annonces légales

UN N° DE TÉLÉPHONE GRATUIT 08 05 29 36 36

UN MAIL UNIQUE AJL@EDITOUEST.FR

EDIT'Ouest

votre partenaire annonces légales

le Courrier

HAUTANJOU

le Courrier